

**Extrait du registre des délibérations du  
Conseil d'administration  
Séance du 25 novembre 2025****Délibération n° 2025-11-49****Objet : Ouverture de crédits en investissement avant le BP 2026****Président du CCAS :**

Monsieur Cédric VAN STYVENDAEL

**Président de séance :**

Monsieur Mathieu GARABEDIAN

**Présent-e-s :**

Monsieur Mathieu GARABEDIAN, Madame Cristina MARTINEAU, Monsieur Antoine PELCE, Madame Maryse ARTHAUD, Madame Virginie DEMARS, Madame Agathe FORT, Madame Muriel BETEND, Monsieur Jean-Joseph PARRIAT, Monsieur Frédéric GEAI, Madame Kaoutar DJEMAI-DAWOOD

**Procurations :**

Monsieur Cédric VAN STYVENDAEL donne pouvoir à Monsieur Mathieu GARABEDIAN,

Monsieur Mamadou DISSA donne pouvoir à Madame Muriel BETEND

**Excusé-e-s :**Madame Laure GUYONVARH, Madame Melouka HADJ- MIMOUN,  
Madame Marie-Gabrielle LEGEAY, Monsieur Philippe IMBERT

Mesdames, Messieurs,

L'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales permet au CCAS, sur autorisation du Conseil d'Administration, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les dépenses afférentes au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption et l'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Afin de couvrir les dépenses liées à l'acquisition de matériel jusqu'au vote du budget 2026 prévu le 27 janvier 2026, il est proposé, conformément à l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales, des ouvertures de crédits en investissement sur le budget 2026 à hauteur du quart des crédits inscrits au budget 2025 dans l'attente du vote du budget primitif 2026.

Le montant et l'affectation des crédits vous sont précisés dans le tableau ci-après.

Budget	Chapitre	MONTANT CREDITS OUVERTS SUR 2025	CREDITS OUVERTS SUR 2026 CORRESPONDANTS A 1/4 DES CREDITS OUVERTS SUR 2025
BUDGET GENERAL	204 – Subventions d'équipement versées	390 000.00€	97 500.00€
	20 - Immobilisations incorporelles	20 000.00€	5 000.00€
	21 - Immobilisations corporelles	63 000.00€	15 750.00€
<b>Total BUDGET GENERAL</b>		<b>473 000.00€</b>	<b>118 250.00€</b>
BUDGET ANNEXE	022 - Titre 2 : Acquisition de l'élément de l'actif immobilisé	485 700.00€	121 425.00€
	021 - Titre 1 : Remboursement des dettes financières	105 000,00€	26 250.00€
<b>Total BUDGET ANNEXE</b>		<b>590 700.00€</b>	<b>147 675.00€</b>

Je vous demande donc, mesdames et messieurs, de bien vouloir approuver l'ouverture des crédits d'investissement avant le vote du BP 2026.

A l'unanimité, le Conseil d'administration approuve la proposition qui lui est faite.

Ainsi fait et délibéré  
Pour copie conforme à l'original  
Villeurbanne, le 26 novembre 2025

Le Président  
Cédric Van Styvendael


